



## PROCÈS-VERBAL

---

### Conseil d'établissement

Séance du 11 novembre 2022, 18 h 15 en personne

---

#### **Présence**

- |                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| 1. Maxime Bellerose | 7. Mélanie Lavoie     |
| 2. Josianne Mondor  | 8. Jonathan Rémillard |
| 3. Mauricio Camargo | 9. Sihem Jami         |
| 4. Alexandra Dufort | 10. Yannick Goyette   |
| 5. Jocelyn Sergerie |                       |
| 6. Valérie Campeau  |                       |
- 

#### **Ordre du jour**

##### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ; vérification du quorum**

*L'ouverture de l'assemblée a eu lieu à 18h 22 et il y a quorum.*

##### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Ajout d'un point « 9.5 Bulletin » par M. Maxime Bellerose*

*Ajout d'un point « 4.9 Visibilité sur les sollicitations » par M. Maxime Bellerose*

*Sur une proposition de Mme. Mélanie Lavoie, secondée par M. Yannick Goyette l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.*

##### **3. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

*Personne n'a demandé d'être invité à poser des questions.*

##### **4. POINTS DE SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET DOSSIERS AD HOC**

###### **4.1. Suivi du processus de création d'un conseil étudiant (Art. 89.2 et 110.4)**

*M. Maxime Bellerose souligne sa satisfaction de la prise en main de l'idée par les enseignants. Discussion ouverte sur les sujets de consultation que le CÉ pourrait demander véhiculée par le conseil étudiant. Constat que c'est vraiment le véhicule idéal pour la communication CÉ / Enfants.*

###### **4.2. Idée de formation pour le CÉ (utilisation du budget de 400\$)**

*Formation sur l'identité de genre avec le budget de fonctionnement du CÉ.  
Psy spécialiste des transgenres et de l'identité de genre*

*Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.*

*Article 64 de la Loi sur l'instruction publique*



*Budget: 400\$*

*Temps: 1h+*

*Quand: À définir?*

*Sujets couverts:*

- *Vestiaire*
- *Comment être accueillant?*
- *Questions fournies à l'avance par les participants*

*Qui: ouvert au CÉ et au CPEPE (un sondage à l'équipe-école sera envoyé)*

*Proposition fonctionnement et budget: M. Yannick Goyette, secondée par Mme. Mélanie Lavoie*

#### 4.3. Immobilisation du 25,000\$ pour la rénovation de la cour d'école

*Mme Alexandra Dufort nous confirme qu'une fois que le 25,000\$ est dans le fond 4; il est pris. Elle va vérifier la possibilité d'une exécution en 2024.*

*Le CÉ, composé majoritairement de nouveaux membres, demande la possibilité de consulter le projet tel que déposé.*

#### 4.4. Facturation aux parents (frais scolaires et frais de services de garde), suivi du CSSDM et facilitation des paiements

*M. Jocelyn Sergerie nous explique que pour le service de garde: pas possible de faire des paiements préautorisés.*

*Dans le futur, les factures de matériel scolaire seront envoyées aux parents avec l'information pour les paiements internet.*

#### 4.5. Possibilité de mettre sur pied un système fournissant les fournitures scolaires directement à partie de l'école

*Mme Valérie Campeau va se renseigner sur comment c'est fait dans une autre école du quartier (Armand Laberge).*

*Idée de partenariat avec un fournisseur local qui sera suivi par M. Jonathan Rémillard.*

#### 4.6. Nouvelles du Comité des parents du CSSDM

*M. Mauricio Camargo nous présente les sujets suivants :*

- *Formation gratuite sur le sujet du projet éducatif*
- *Protecteur de l'élève & du processus de plainte*

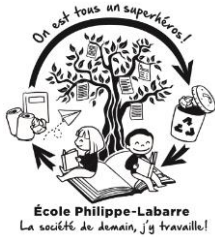
#### 4.7. Nouvelle plateforme de collecte des fonds en ligne exclusive pour les projets scolaires

*M. Mauricio Camargo nous présente une nouvelle plateforme de collecte de fonds. – La Fabrique à projet.*

#### 4.8. Plan pour le renouvellement du projet éducatif (Art. 37 et 97.1)

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Article 64 de la Loi sur l'instruction publique



*On s'est entendu sur une communication fréquente avec le CÉ tous le long du cheminement du CPEPE.*

#### 4.9. Meilleure visibilité sur la raison des sollicitations envoyées aux parents

*On s'est entendu sur une communication entre l'école et le CÉ pour toutes les demandes de sollicitations qui seront envoyés aux parents.*

### 5. DOSSIERS POUR ADOPTION

#### 5.1. SDG : Programmation des journées pédagogiques

*M. Jocelyn Sergerie nous présente les sorties optionnelles pour les journées pédagogiques et le service de garde à l'école pour ceux qui ne souhaiteraient / pourraient y assister.*

*Sur une proposition de Mme. Mélanie Lavoie, secondée par M. Yannick Goyette la programmation est adoptée à l'unanimité.*

#### 5.2. Budget pour les frais de civilité

*Non nécessaire*

#### 5.3. Modification du règlement sur les journées pédago

*M. Jocelyn Sergerie nous présente la modification nécessaire et les raisons.*

*Sur une proposition de M. Maxime Bellerose, secondée par M. Mauricio Camargo le changement est adopté à l'unanimité.*

#### 5.4. Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.) (Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)

*Mme Alexandra Duffort nous présente le budget et le CÉ discute des différents points.*

*Sur une proposition de M. Mauricio Camargo, secondée par M. Jonathan Rémillard le budget est adopté à l'unanimité.*

### 6. DOSSIERS POUR APPROBATION

#### 6.1. Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres)

*Remis à plus tard. Recherche nécessaire.*

#### 6.2. Décisions au sujet des activités de financement – fonds à destination spéciale (Art. 94 et 110.4)

*Discussion sur une reprise du projet des bonbonnières, une campagne Leucan, une campagne grillotine pour le 25 novembre et d'une reprise de l'orthographoton (un succès l'an passé).*

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Article 64 de la Loi sur l'instruction publique



*Raison du manque général de campagne de financement vs autre école? Un désir de ne pas achaler les parents trop souvent.  
Il est souligné que notre OPP a été efficace historiquement.*

*Sur une proposition de M. Yannick Goyette, secondée par Mme Josianne le plan général des campagnes de financement est adopté à l'unanimité.*

## **7. DOSSIERS POUR CONSULTATION**

### **7.1. PTRDI**

*Discussion sur le PTRDI et de sa raison d'être.*

## **8. DOSSIERS D'INFORMATION**

### **8.1. PLMU (Exercice d'évacuation)**

*Succès. Les élèves sont sortis en 4 minutes.*

### **8.2. SDG : Processus d'inscription aux journées pédagogiques**

*Couvert plus tôt.*

### **8.3. SDG : Fonctionnement à l'heure du dîner et lors des fins de journées**

*M. Jocelyn Sergerie nous parle de :*

- *Ouverture du corridor en bas pour que les parents puissent venir chercher les enfants soit au Gymnase; soit au SDG.*
- *Manque des surveillants de dîner.*

### **8.4. SDG : Suivi sur le sondage de satisfaction**

*Non couvert. À retirer pour le futur.*

### **8.5. SDG : Marché de Noël au service de garde**

*Du 14 au 16 décembre, il y aura un marché de Noël pour vendre les œuvres des enfants.*

### **8.6. SDG : Parents dans le corridor.**

*Couvert en 8.3*

### **8.7. SDG : Déclaration d'absence de conflit d'intérêts**

*Mme Alexandra Duffort s'assure que tous ont fait leur « Déclaration d'absence de conflit d'intérêts ».*



## 8.8. Point OPP

*Mme Valérie Campeau nous parle de l'activité cinéma :*

*748\$ - 142\$ de fond ramassé*

*Problématiques des enfants pas accompagnés.*

*Problématique du paiement à l'entrés et du paiement en prévente à éviter dans le futur.*

*Nouveau membre de l'opp recruté grâce à cela!*

## 9. AUTRE(S) SUJET(S)

### 9.1. Planification de l'orthographoton

*Remis en janvier.*

### 9.2. Cartes de Noël

*Déjà couvert.*

### 9.3. Compost à l'école

*Pas encore avancé; manque de temps.*

### 9.4. Autorisation pour filmer et photographier

*Déjà couvert.*

### 9.5. Bulletin

*Discussion ouverte sur la stratégie retenue pour le premier bulletin et l'absence de notes pour plusieurs matières.*

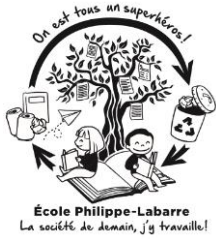
### 9.6. Porte d'entrée et sécurité

*Discussion ouverte sur la possibilité de faire installer une porte de type SAS pour très peu de frais avec un commanditaire.*

*Mme Alexandra Duffort que ce serait rentré en conflit avec les corps de métier syndiqués de l'école.*

## 10. CORRESPONDANCE REÇUE

*Aucune correspondance reçue*



## **11. HEURE, DATE ET CONTENU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

*La prochaine rencontre sera le 17 janvier 2023 sur Teams.*

## **12. CLÔTURE DE LA RENCONTRE**

*Clôture de la rencontre à 21h12*